ESPI

FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN

DE L'EXPÉRIENCE AU DIPLÔME

L'ESPI VOUS ACCOMPAGNE PAS À PAS

VAE : VRAI OU FAUX ?

PAR VAE, J'OBTIENDRAI UNE ÉQUIVALENCE À UN DIPLÔME ?

FAUX Le diplôme, titre, certificat acquis par VAE est strictement le même que celui obtenu par formation. **Aucune différence !**

Le + ESPI

Parce que vous êtes un lauréat ESPI, **vous êtes invité à notre cérémonie annuelle de diplomation !**

JE NE SUIS PAS SALARIÉ, LA VAE N'EST PAS POUR MOI

FAUX **Toute personne,** quel que soit son statut (salarié ou indépendant, demandeur d'emploi…) **peut accéder à la VAE.**

Le + ESPI

Sur chacun de nos 8 campus, **nos équipes vous apportent un conseil personnalisé.**

JE N'AIMAIS PAS L'ÉCOLE, JE N'AI PAS DE DIPLÔME, UN BAC + 3 CE N'EST PAS POUR MOI !

FAUX Au contraire, **la VAE a été conçue pour vous !** Aucune condition de diplôme initial n'est requise. **La VAE est une autre voie d'apprentissage que l'école.** Le principe qui la sous-tend est que **l'on apprend autant sur le terrain qu'à l'école.** Le dossier écrit n'est pas un mémoire académique mais une analyse de votre pratique, le passage devant le jury n'est pas un Grand Oral académique mais **un échange entre professionnels.**

Le + ESPI

Un accompagnement de 24h, assuré par un coach professionnel de l'immobilier et formé à l'accompagnement VAE, vous est proposé avec un suivi personnalisé jusqu'à votre soutenance.

LA VAE EST UN PARCOURS DU COMBATTANT : LONG ET CHER

FAUX Ni promenade de santé ni parcours du combattant, il s'agit d'une expérience de réflexion sur votre pratique, enrichissante et exigeante dans un temps limité. **En moyenne, il faut 6 à 8 mois de travail personnel à raison de 4 à 5h/semaine.**

Financement : la VAE est éligible à tous les dispositifs de financement qui encadrent la formation continue : votre CPF, Financement entreprise, Financement personnel, Co-construction CPF/financement entreprise/personnel…

Le + ESPI

> **Choisissez votre accompagnement à la rédaction de votre dossier de preuves :** individuel ou collectif (groupe de 4 à 6 personnes). L'ESPI met en place le dispositif qui correspond le mieux à favoriser votre émulation.

> **Les équipes ESPI réalisent un point à mi-parcours** avec les accompagnateurs pour prévenir tout risque d'abandon et prévoir d'éventuelles actions correctives.

> Nous vous guidons dans votre **montage financier.**

J'AI UN SUPER CV, JE SUIS UN CADOR DE LA NÉGO IMMOBILIÈRE, DONC JE PEUX AVOIR UN DIPLÔME ESPI EN UN CLIN D'OEIL

FAUX

La VAE n'est pas « j'échange mon CV contre un diplôme » ! **La démarche est exigeante** (mais passionnante parce qu'une occasion unique de prendre du recul sur vos pratiques, de les analyser, **pour ensuite être au clair sur vos compétences et accélérer dans votre carrière).**

Le cadre légal :

> ÉTAPE 1 : LA RECEVABILITÉ - *Vous prouvez par tout moyen que vous avez une expérience en lien avec le titre demandé. Vous rédigez un CV très détaillé.*

> ÉTAPE 2 : LE DOSSIER DE PREUVES - *Vous rédigez votre expérience en lien avec le titre demandé en montrant que vous avez acquis les compétences attendues. Un accompagnement de 24h à l'explicitation de vos acquis est possible.*

> ÉTAPE 3 : LE JURY - *Composé de professionnels et de représentants du certificateur, le jury vous entend et prononce la validation totale, partielle ou nulle.*

Les + ESPI

> Une réunion d'information collective pour que vous soyez certain de prétendre au bon dispositif pour vous (1 fois par mois, en visio à l'heure du déjeuner).

> Un diagnostic individualisé de faisabilité de 20 à 30 minutes si vous avez encore des doutes après la réunion collective.

> Dès l'étape de recevabilité, l'ESPI peut identifier un manque d'expérience en lien avec un bloc du titre demandé **et préconiser une formation complémentaire.** L'ESPI réunit une commission de recevabilité 2 fois par mois.

> Pour la rédaction de votre dossier de preuves, **l'ESPI mobilise des accompagnateurs spécialistes du domaine professionnel concerné par le titre et formés au coaching VAE.**

> Nous vous proposons **un accompagnement individuel ou collectif.**

> Jury : l'ESPI mobilise des professionnels de l'immobilier et **des enseignants qui connaissent la spécificité du jury VAE** (entretien sur les compétences professionnelles et non sur les connaissances académiques).

> Post Jury : parce qu'un titre obtenu par VAE a la même valeur qu'un parchemin obtenu en formation, **vous êtes invité à la cérémonie annuelle de diplomation !** En cas de validation partielle, nous étudions avec vous les mesures complémentaires ad hoc.

J'AI DES DIFFICULTÉS À L'ÉCRIT/À L'ORAL, RÉDIGER UN DOSSIER D'EXPÉRIENCE, LE SOUTENIR FACE À UN JURY… IMPOSSIBLE, LA VAE N'EST PAS POUR MOI !

FAUX

La VAE n'est ni une copie scolaire ni un oral académique, elle mesure simplement si votre expérience est en lien avec les attendus d'un référentiel de diplôme.

Le + ESPI

Un besoin spécifique ? L'ESPI met en place les conditions d'un suivi dans le respect de vos besoins individuels et de la confidentialité : adaptation des modalités d'accompagnement dans la rédaction de votre dossier, adaptation des conditions de passage devant le jury…

J'AI VENDU LA MAISON DE MES GRANDS-PARENTS, DONC JE CONNAIS L'IMMOBILIER, JE PEUX PRÉTENDRE À UN DIPLÔME ESPI

VRAI

ET

FAUX

Un seul prérequis à la VAE : **avoir de l'expérience en lien avec le titre demandé.**

> Que votre expérience soit professionnelle, associative, bénévole ou personnelle ***vous pouvez la faire reconnaître grâce à la VAE.***
> Depuis décembre 2022, ***il n'y a plus de temps minimum d'expérience.***

Donc **oui,** la vente de la maison de vos aïeux peut-être valorisée…
Mais l'expérience doit être en lien avec les enseignements du diplôme visé **ET** avec le niveau attendu par le référentiel.

> Un CQP (niveau Bac) un Bachelor (Bac+3) un Master 2 (Bac+5) ***ne requièrent pas le même niveau d'expertise.***
> Et tous demandent plus d'expertise en immobilier que la vente/achat/location d'un bien personnel.

Le + ESPI

Nous organisons 1 fois par mois, **une réunion d'information à la VAE** où vous saurez tout sur le niveau attendu par chacun de nos diplômes (en visio, à l'heure du déjeuner). Retrouvez les prochaines dates sur notre site rubrique VAE. A l'issue, si vous avez encore des interrogations, **nous vous proposons un diagnostic personnalisé téléphonique.**

L'ESPI MET TOUT EN ŒUVRE POUR SÉCURISER MON PARCOURS

VRAI

Réunion d'information collective, diagnostic personnalisé, recevabilité prononcée en 2 semaines, accompagnement individuel ou collectif par des professionnels de l'immobilier formés à l'exercice VAE, point à mi-parcours, jury apte à évaluer des compétences professionnelles et non académiques, accompagnement post jury si besoin…

Bienvenue dans la VAE made in ESPI !

ESPI

FORMER
À L'IMMOBILIER
DE DEMAIN